



RAPPORT 2023

SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

INTRODUCTION

La Ville de Cholet et Cholet Agglomération éditent chaque année un rapport commun en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. En effet, les services sont mutualisés depuis de nombreuses années.

Cette édition est notamment l'occasion d'illustrer la politique volontariste menée en matière de ressources humaines. Au fil des pages, vous découvrirez le profil des agents des collectivités qui œuvrent au quotidien au service des habitants du territoire mais aussi la richesse des actions menées pour lutter contre les inégalités.

Présentation d'un rapport commun à la Ville et à l'Agglomération

Compte-tenu de la mutualisation des services entre la Ville de Cholet, le CCAS, Cholet Agglomération et le CIAS, un rapport unique et commun des actions menées en 2023, est présenté.

Ce rapport fait état, dans une première partie, de la politique de ressources humaines de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération, en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

En seconde partie, le rapport présente les actions menées par la Ville et l'Agglomération, en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

SOMMAIRE

La politique de ressources humaines menée par la Ville de Cholet et Cholet Agglomération, en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Féminisation des agents permanents	p.4-5
Autour du temps de travail	p.6-7
Carrière et rémunération	p.8-11

Les actions engagées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Sensibilisation, actions, information, orientation et soutien pour les victimes de violences conjugales	p.12-15
Faciliter l'accès et le retour à l'emploi	p.17-20
Accès à la vie sociale locale et à tout âge	p.21-23
Les femmes, l'art et le sport	p.24-27

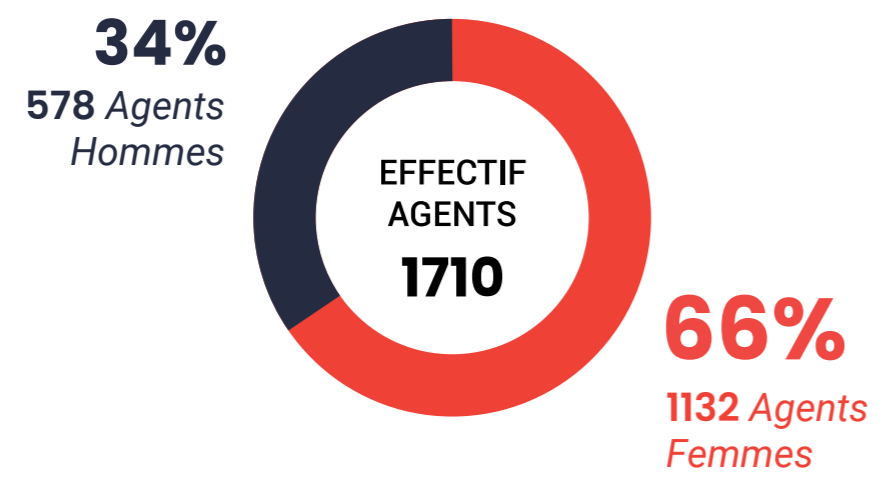
<u>Conclusion</u>	p.28-29
-------------------	---------



Féminisation des agents permanents

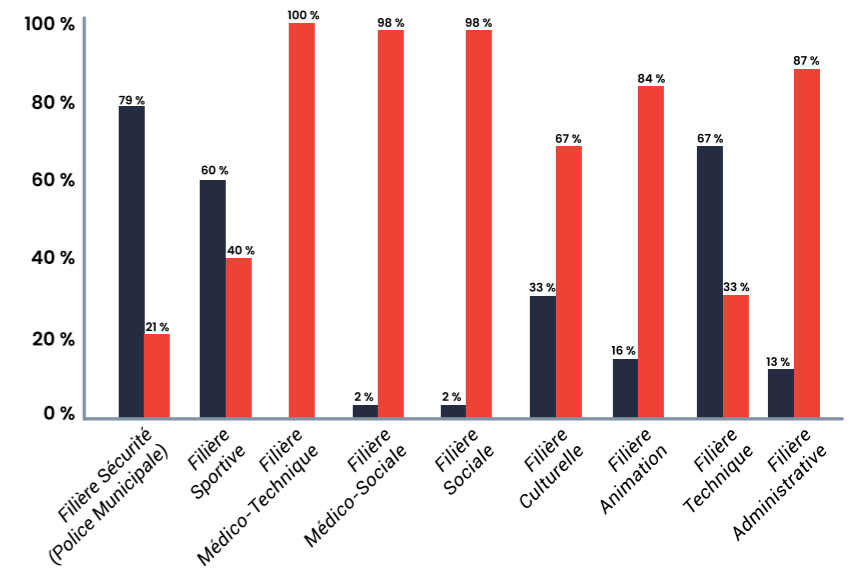
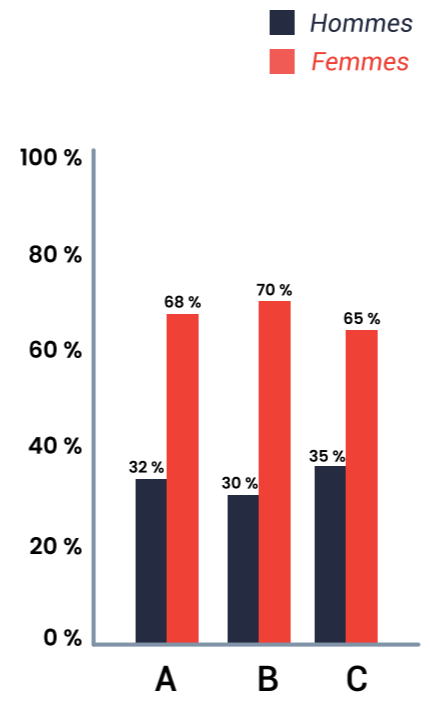
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS

Les femmes représentent une part majoritaire au sein des effectifs permanents. En décembre 2023, les collectivités employaient 1132 femmes et 578 hommes en emploi permanent.



TAUX DE FÉMINISATION PAR FILIÈRE

Les femmes sont surreprésentées en filières administrative, sociale et médico-sociale. On trouve moins de femmes en filière technique.



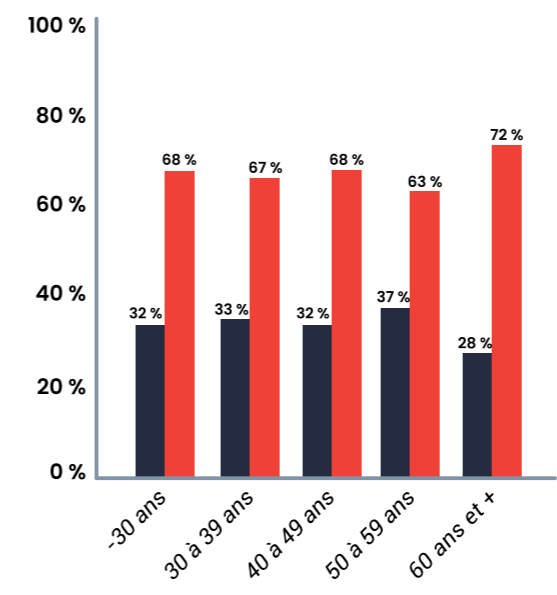
RÉPARTITION DES AGENTS PAR GENRE ET CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE

On compte plus de femmes dans toutes les catégories.

	FEMMES		HOMMES			
Directeurs et Directeurs généraux	10	soit 42%	14	soit 58%	24	soit 100%
Chefs de service	35	51%	34	49%	69	100%
	45	48%	48	52%	93	100%

POSTES À ENCADREMENT

Les femmes occupent 42% des postes de Directeurs et 51% des postes de Chefs de service.



PYRAMIDE DES ÂGES

Les femmes sont plus nombreuses dans la tranche des plus de 60 ans, l'âge moyen des agents au sein des collectivités est de 46 ans tant pour les femmes que pour les hommes.

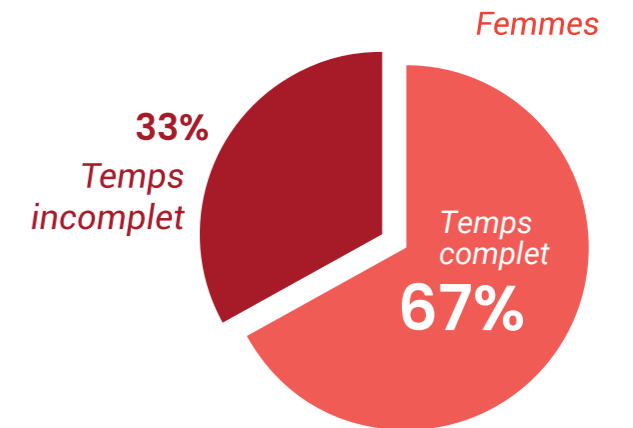
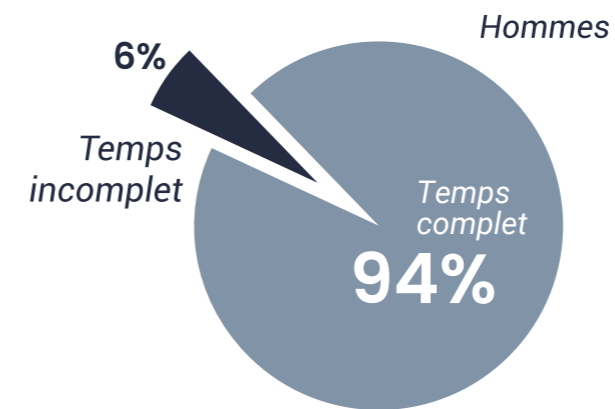


Autour du temps de travail

TEMPS DE TRAVAIL

Les postes sont occupés en majorité par des femmes.

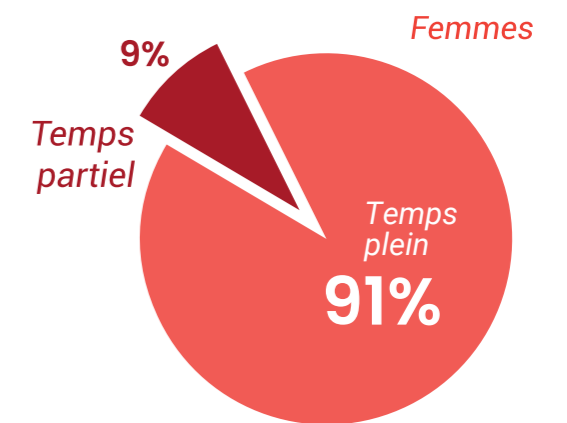
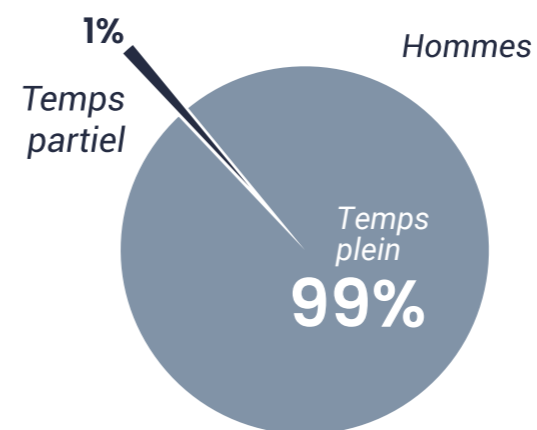
- 67 % des femmes sont sur des postes à temps complet.
- 58 % des postes à temps complet sont occupés par des femmes.
- 91 % des postes à temps non complet sont occupés par des femmes.



TEMPS PARTIEL

Les postes à temps partiel sont majoritairement occupés par des femmes.

- 9 % des femmes sont sur des postes à temps partiel.
- 93 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes.





Carrière et rémunération

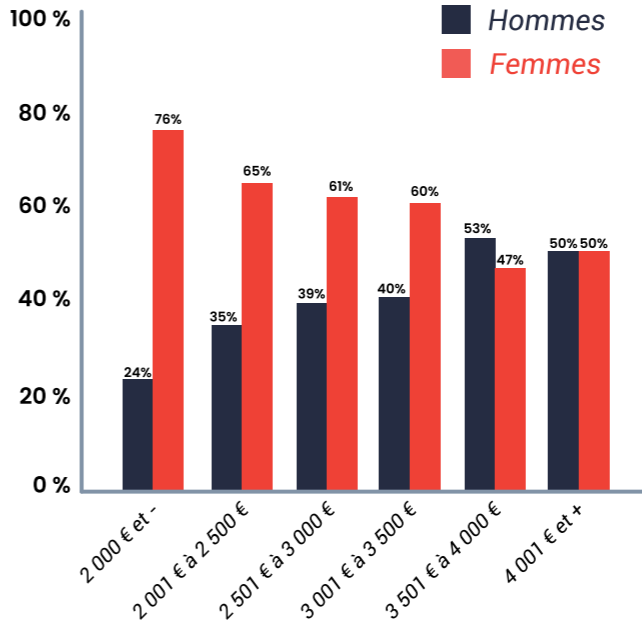
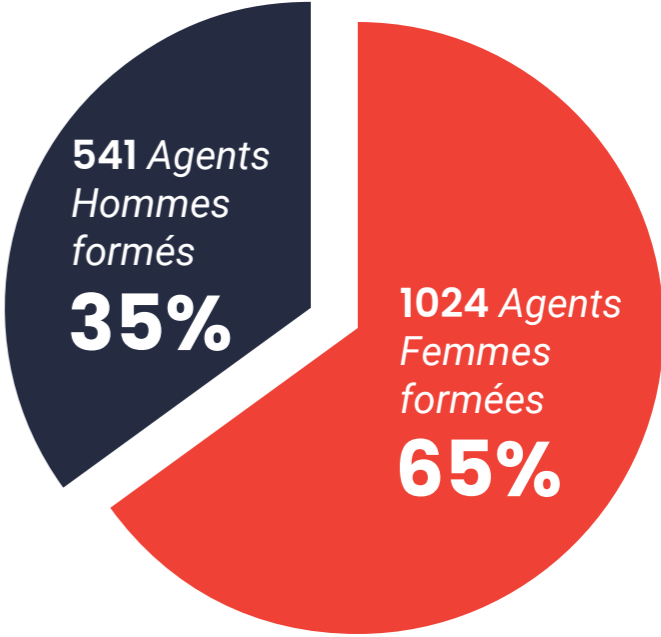
AVANCEMENTS DE GRADE

La progression des carrières féminines est principalement due aux avancements de grade.
 En 2023, 68 femmes ont bénéficié d'un avancement de grade contre 27 hommes.

	FEMMES	HOMMES
A	1	1
B	11	4
C	56	22
TOTAL	68	27

DÉPARTS EN FORMATION

En 2023



RÉPARTITION PAR TRANCHE DE RÉMUNÉRATION ET PAR GENRE

SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE

Les écarts de rémunération persistent du fait notamment des temps partiels demandés majoritairement par des femmes.

Référence : salaires bruts perçus en décembre 2023

	FEMMES	HOMMES
A	3 375€	4 536€
B	2 280€	2 518€
C	1 794€	2 049€

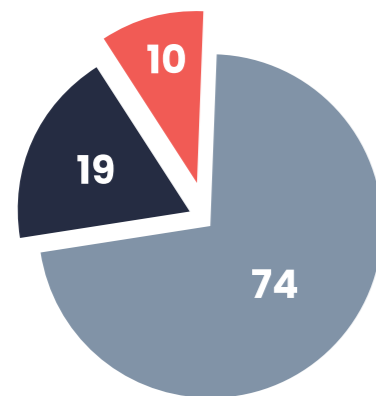
TAUX D'ABSENTÉISME

Les femmes sont légèrement plus sujettes à l'absentéisme (hors maternité).

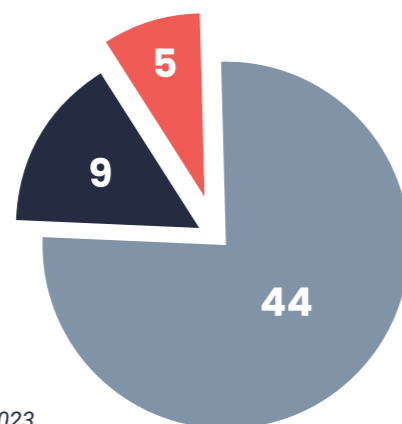
	FEMMES	HOMMES
Maladie Ordinaire	3,95 %	3,38 %
Longue Maladie / Longue Durée	1,77 %	1,25 %
Accident du Travail et Maladie Pro	1,45 %	1,23 %

DÉPARTS PAR CATÉGORIE HIERARCHIQUE

Femmes



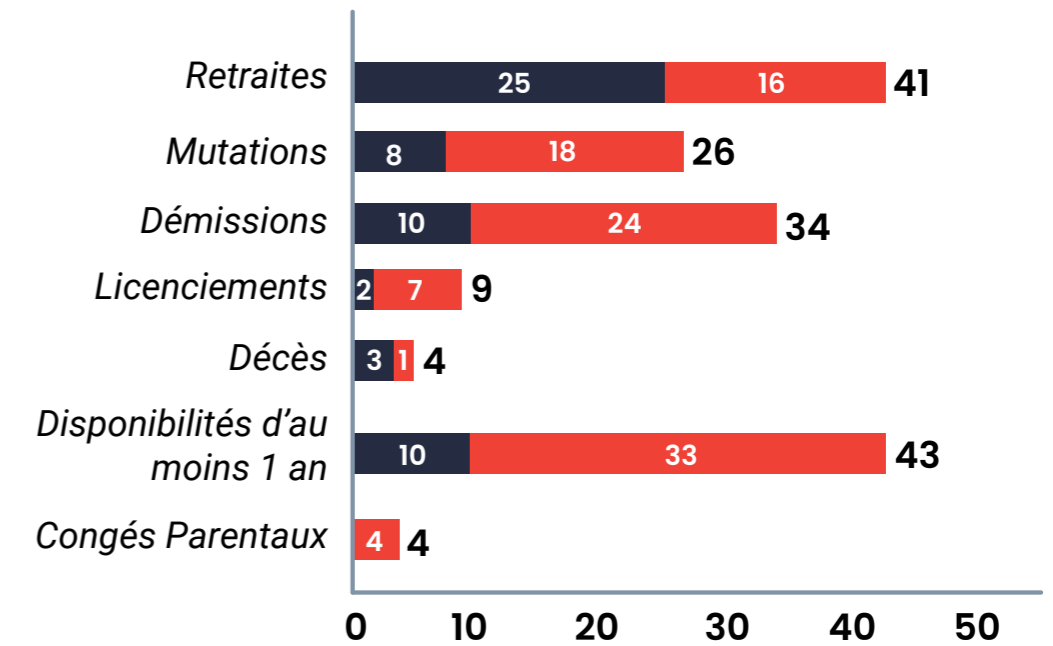
Hommes



161 départs recensés en 2023.

DÉPARTS SELON LES MOTIFS

■ Hommes
■ Femmes



161 départs recensés en 2023.



Les actions engagées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Sensibilisation, actions, information, orientation et soutien pour les victimes de violences conjugales

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

A l'occasion de la journée des droits des femmes, le 8 mars, a eu lieu le vernissage de la " Nana " de l'étoffe des Nanas.

Le projet est né en 2022 à la suite d'une rencontre du groupe de travail de lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales avec la compagnie **La Grange aux Arts**, compagnie choletaise qui diffuse le spectacle " **Une belle fille avec un Fusil** " .

Le spectacle met en lumière le parcours d'une artiste, **Niki de Saint Phalle**, sculpteur autodidacte. Ses œuvres sont marquées par l'évocation d'une enfance difficile, entachée par une relation paternelle incestueuse. Son parcours résilient a conduit le groupe à imaginer un projet à destination de femmes victimes de violences conjugales.



Ainsi, un comité restreint du groupe de travail (CAF, CADA, Bon Pasteur, des professionnels libéraux) s'est réuni en présence des acteurs de la culture (Le Jardin de Verre et la Compagnie LgA) afin de co-construire un espace favorisant l'expression de la créativité, **un espace de bien être et de reprise de confiance en soi à destination des victimes de violences conjugales.**

Aussi, les ateliers de " **L'étoffe des Nanas** " ont été proposés aux femmes victimes de violences conjugales, en référence aux **Nanas de Niki de Saint Phalle** mais également pour évoquer la résilience suite à un parcours bouleversé par un contexte de violences.

Le programme s'est composé de 6 séances de 2 heures au Jardin de Verre, d'octobre 2022 à début février 2023.

Les femmes ont pu choisir entre deux propositions d'ateliers : **Ateliers d'expression corporelle et orale** animés par Mesdames **Alice DAVID**, comédienne et **Laurence BRUNEL**, metteuse en scène, de la Cie La Grange aux Arts. **Ateliers couture** animés par Madame **Anne-Claire RICORDEAU**, costumière au Jardin de Verre. 12 participantes dont 6 d'entre elles ont créé une " Nana " en tissu dans l'esprit des " Nanas " de **Niki de Saint Phalle**, dont les œuvres sont marquées par l'évocation d'une enfance abîmée par une relation paternelle incestueuse.



Du 8 au 31 mars, cette " Nana " a été exposée à la Médiathèque avec deux autres " Nanas " toujours réalisées dans l'esprit de Niki de Saint-Phalle, par les étudiants en CAP Métiers de la Mode et du Vêtement Flou du Lycée Jeanne Delanoue de Cholet.

Les ateliers ont permis aux femmes de nouer des relations avec d'autres femmes, de reprendre du plaisir dans l'échange avec l'autre. Des instants très précieux, leur ont permis de sortir de leur isolement psychique, social, de reprendre confiance en elles et en leurs capacités (toujours présentes, mais souvent enfouies par des années de violences). Elles ont aussi, au travers de l'atelier couture, pu mettre en forme une Nana en tissu à partir de vêtements leur appartenant.

Le vernissage lors de la journée des droits des femmes, en partenariat avec **la médiathèque** et **les étudiants de Jeanne Delanoue**, a permis de sensibiliser un large public sur les violences faites aux femmes au travers de l'art et la culture.



PLUSIEURS ACTIONS

Pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Cholet Agglomération a mis en œuvre des actions d'information et de sensibilisation à destination du grand public du 10 novembre au 10 décembre 2023.

EXPOSITIONS "EN PRISES" AU MAY-SUR-ÈVRE ET À TOUTLEMONDE 100 participants

En Prises est le fruit d'une rencontre avec quatre femmes victimes de violences conjugales, à travers des témoignages sonores et un parcours photographique. Leurs récits retracent la reconquête de la liberté, de l'estime de soi et de la possibilité d'agir.

POCHOIRS ÉPHÉMÈRES

« 3919 » à Cholet, Somloire, May-sur-Èvre et Toutlemonde. Le numéro « 3919 » permet de garder l'anonymat des personnes appelantes. Il propose une écoute, information et orientation vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.



MARCHÉ DE CHOLET : PRÉSENCE DE SOLIDARITÉ FEMMES ET EXPOSITION "LES SILHOUETTES" 100 participants

Sensibilisation du grand public sur le sujet de « la lutte contre les violences intra-familiales et conjugales » et du nombre de féminicides.



JOURNÉE DE SENSIBILISATION DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS 133 participants

"Violences conjugales : de la compréhension à l'accompagnement". mieux comprendre les formes que peuvent prendre ces violences pour mieux appréhender le mode de fonctionnement de l'auteur et de la victime. Réservé aux professionnels



Action spécifique financée par l'agglomération en 2023, à destination des femmes migrantes victimes de violences.

En 2023, Cholet Agglomération a soutenu à hauteur de 3 000 € l'association **AFODIL***, pour son action " **Accueil écoute femmes** ", qui propose d'accueillir et d'écouter les migrantes victimes de violences, par une professionnelle (thérapeute médiatrice conjugale et familiale), sur un lieu d'écoute anonyme. Il s'agit également d'un lieu d'alerte et d'orientation face aux situations critiques voire dangereuses pour les femmes et/ou leurs enfants. Les permanences ont lieu une fois par semaine pendant 2 heures.

En 2023, 33 permanences ont été proposées, 37 personnes sont venues au moins une fois, en majorité des habitants des quartiers prioritaires. La durée moyenne d'accompagnement est de 2 à 4 séances. Beaucoup de femmes sont arrivées en France dans le cadre d'un regroupement familial. Elles sont en insécurité langagière et dépendent de leur conjoint dans toutes les situations de la vie quotidienne (logement, administration).

*AFODIL : Association de Formation et de Développement des Initiatives Locales

LE "PIF"*

Le PIF de Cholet constitue souvent une première porte d'entrée pour les victimes de violences conjugales. Le service les accueille, par téléphone ou physiquement, leur propose une écoute et une analyse de leur situation. Selon les besoins, le service peut ensuite orienter ces personnes vers les associations et organismes institutionnels partenaires, (voir encadré).

Sur l'année 2023, le PIF a accueilli 16 personnes victimes de violences conjugales.

* PIF : Point Info Famille



- Solidarités Femmes 49, France Victimes 49, AAVAS (Association d'aide aux victimes d'abus sexuels), Écoute violence femmes handicapées, SOS Hommes battus
- le CIDFF qui tient des permanences à Cholet depuis le second semestre 2023 pour un soutien psychologique ou juridique
- la police nationale ou la gendarmerie, en vue de déposer une plainte ou une main courante (notamment, en cas de départ du domicile conjugal)
- une assistante sociale, s'il n'y a pas de suivi social en cours, pour un hébergement d'urgence
- un avocat pour fournir des informations pénales



SOUTIEN DE L'AGGLOMÉRATION AUX ASSOCIATIONS

Le CISPDP*, piloté par Cholet Agglomération, met en œuvre une politique de prévention des violences.

Afin de soutenir les associations agissant auprès des femmes et des hommes victimes ou ayant fait l'expérience de la violence, Cholet Agglomération a accordé en 2023 une enveloppe financière spécifique. Elle a ainsi attribué 1 000 € à l'association **Solidarité Femmes**, en vue de financer l'accueil des femmes (une quinzaine chaque année) victimes de violences, tous les mercredis du mois, au **Centre Social Pasteur**. Cette permanence a pour objectif la prise en compte, en proximité, de la parole de la femme, l'aide à une prise de conscience du processus des violences conjugales, l'information et l'orientation dans les différentes démarches, la rupture avec l'isolement vécu, ainsi que la mise en sécurité.

1 500 € ont été versés à l'**Association France Victimes 49**, pour l'organisation de permanences 2 mercredis par mois, sur rendez-vous. France Victimes 49 propose une prise en charge globale et pluridisciplinaire (psychologique, sociale et

juridique) des personnes victimes de violences intra familiales et conjugales. Une permanence est dédiée spécifiquement aux enfants.

Une subvention de 2 500 € attribuée à l'**Association d'Aide aux Victimes d'Abus Sexuels (AAVAS)**, pour l'organisation de permanences les 1er et 3ème mercredis de chaque mois, sur rendez-vous. L'AAVAS propose une prise en charge globale et pluridisciplinaire (psychologique, sociale et juridique) des personnes, de 16 ans et plus, victimes de violences sexuelles, ainsi que leur entourage.

L'Association Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de Maine et Loire (CIDFF49) qui a ouvert des permanences en septembre 2023 au CCAS propose un accompagnement dans leurs démarches juridiques. Il s'agit de délivrer un premier niveau d'information et d'orientation, complémentaire des autres recours : l'accompagnement reste général.

* CISPDP : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Faciliter l'accès et le retour à l'emploi

ACCOMPAGNEMENT, FORMATION VIA LE PLIE*

La finalité du **PLIE** est de faciliter l'accès et le maintien en emploi durable des personnes, notamment grâce à un programme d'actions spécifiques destinées à lever les freins connexes qui ralentissent la reprise d'un emploi. À ce titre et pour compléter l'accompagnement renforcé proposé par les référents, le PLIE a développé au fil des ans un plan d'actions spécifiques destiné à faciliter cette reprise d'emploi. La part des femmes est sur-représentée alors que le taux de chômage des femmes s'établit à un niveau proche de celui des hommes.

On note depuis 2015, début du protocole en cours, une surreprésentation continue de la part des femmes dans le PLIE qui représentent, en 2023, 67% des entrées. Ainsi en 2023, elles étaient **203 à être en parcours sur le PLIE sur un nombre total de 301 participants**. Ces chiffres sont en augmentation depuis plusieurs années, ce qui nous laisse penser que les femmes acceptent de plus en plus facilement l'idée "d'être aidées". Notamment lors des parcours, les femmes adhèrent plus facilement aux actions qui leur sont proposées ; **elles sont proportionnellement sur-représentées dans l'ensemble des actions du PLIE**.

* PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

ACCUEIL DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

" L'Accueil de proximité " s'inscrit en complémentarité de ce que proposent les services publics de l'emploi. Sa spécificité, c'est la proximité, le temps accordé aux demandeurs d'emploi, en particulier les femmes les plus éloignées du marché du travail. Cet accueil facilite par ailleurs la participation des habitants des quartiers prioritaires à des actions concrètes comme les " forums de l'emploi ", les " temps forts emploi ", ou encore des actions collectives à la demande de partenaires locaux.



Sachant que tous les demandeurs d'emploi ne fréquentent pas les services publics de l'emploi, il s'agit d'intervenir autrement, de travailler " hors les murs ", d'aller à leur rencontre, sur leurs lieux de vie. Cette démarche a une double finalité :

- d'une part, il s'agit d'aller au devant des habitants, particulièrement les femmes, en les rencontrant dans les espaces publics de leur quartier (marché, commerces, dans la rue) en vue de se présenter, créer un premier lien, dans le but de se revoir sur un temps de permanences.
- d'autre part, c'est aussi l'opportunité de rencontrer les acteurs du quartier (commerçants, membres d'associations) et de leur faire part d'actions emploi en cours (Forums sur des secteurs d'activités, Job dating).



MODES DE GARDE, UN VRAI SOUTIEN...

En complément des modes d'accueil déjà existants tels que la solidarité familiale, le périscolaire, les assistants maternels indépendants, les emplois familiaux, les accueils de loisirs, les MAM, les crèches d'entreprises, les micro-crèches, la Ville de Cholet propose aux parents, des structures Petite Enfance, réparties sur l'ensemble du territoire de la Ville de Cholet et de sa commune associée du Puy-Saint-Bonnet. La compétence Petite Enfance est confiée au Centre Communal d'Action Sociale et plus précisément à la **Direction de l'Action Sociale**.

Si les objectifs sont définis pour répondre aux besoins des parents, il demeure que l'offre choletaise, en établissements d'accueil de jeunes enfants, permet aux femmes d'accéder à la réalisation de leurs aspirations personnelles et professionnelles, dépassant ainsi les mœurs sociétales.

Il s'agit donc de :

- Permettre aux femmes de continuer ou de reprendre leur activité professionnelle et pour certaines, permettre l'accès à l'emploi.
- Pour les femmes au foyer, leur offrir la possibilité de s'accorder un peu de temps pour elles-mêmes ou d'entreprendre des démarches.
- Pour les femmes dont l'enfant est porteur d'un handicap, de prendre un peu de temps pour elles-mêmes, d'échanger ou de partager sur les difficultés rencontrées.



Pour ce faire, la Ville de Cholet dispose de **238 places d'accueil de jeunes enfants** en accueil régulier et occasionnel. Afin de répondre à des besoins spécifiques, 2 structures proposent des horaires atypiques afin de faciliter les organisations familiales.

Prenant en compte l'immédiateté de certains besoins d'accueil, des places d'urgences et des places de dépannages ont été identifiées au sein de chaque établissement.

La monoparentalité, concernant en majeure partie les femmes, s'est vue attribuer un critère de priorité dans le cadre des attributions de places en crèche.

Enfin, le **Relais Petite Enfance** de la Ville de Cholet accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil quel qu'il soit.

MODE DE DÉPLACEMENT, UN AUTRE OUTIL POUR RÉUSSIR !

"Favoriser l'insertion professionnelle des femmes grâce à une mobilité autonome".

Via Néomobin, sa plateforme de mobilité, l'AFODIL* s'appuie sur la collectivité et son service Prévention Éducation Routière pour prescrire aux femmes, demandeurs d'emploi, des séances d'apprentissage du vélo sur notre piste d'éducation routière, véritable tremplin vers une mobilité autonome, adaptée au projet professionnel.

Certaines de ces femmes s'orientent ensuite vers le passage du code de la route et un permis de conduire.

*AFODIL : Association de Formation et de Développement des Initiatives Locales

Le périmètre de recherche d'emploi est ainsi élargi pour ces 22 bénéficiaires dont 20 femmes sur l'année 2023.



L'accès à la vie sociale locale à tout âge

L'Agglomération soutient l'action des centres sociaux de son territoire afin de leur permettre de mettre en œuvre leur projet social, auprès de tous les habitants. Les centres sociaux sont des ressources précieuses pour la cohésion et le développement des liens sociaux, pour la participation des habitants à la vie de leur territoire et pour l'identification de difficultés ou problématiques sociales précises. Les subventions de l'Agglomération contribuent au projet global des centres et favorisent ainsi l'émergence de projets au plus proche des besoins identifiés.



La Ludothèque : une attention particulière au choix de ses 7 000 jeux.

Les jeux achetés sont diversifiés afin de correspondre aux besoins et aux attentes, notamment du jeune et très jeune public. Lors des achats de jeux, une attention particulière est portée pour éviter les stéréotypes de genre, grâce au choix des couleurs par exemple. Ainsi, une table à repasser est verte et non rose, les poussettes peuvent être grises ou rouges, les caddies sont verts... Les poupons sont de sexe féminin et de sexe masculin, petits et grands, avec des couleurs de peau différentes...

L'ÉGALITÉ, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

Selon l'Association des Ludothèques Françaises, une ludothèque est un lieu d'expérimentation, de socialisation, d'appropriation de la culture, d'intégration, un lieu ressource pour les parents et les professionnels ainsi qu'un outil pédagogique. A ce titre, la Ludothèque participe, à travers le jeu, à sensibiliser les adultes et également les enfants dès leur plus jeune âge aux notions d'égalité.

L'Agglomération a participé à hauteur d'environ 1,06 millions d'euros.

Ces achats neutres et mixtes permettent aux enfants d'imaginer ce qu'ils souhaitent et de créer eux-mêmes leur univers.

En 2023, une charte de la représentation mixte des jeux et jouets a été signée par les acteurs industriels de cette filière. Si elle est respectée, cela devrait faciliter pour la ludothèque l'achat de jeux et jouets diversifiés évitant les stéréotypes de genre.

La ludothèque : une attention particulière à l'aménagement de ses espaces.

C'est en jouant que l'enfant se développe, sur un plan moteur et psychique, et c'est par le jeu symbolique et l'imitation que l'enfant tente de comprendre l'adulte. En reproduisant les occupations des adultes, en prenant différents rôles, l'enfant découvre ses possibilités multiples et facilite ses rapports avec la société.



À la ludothèque, ce sont le plus souvent les enfants qui décident du jeu, du jouet, du partenaire de jeu. L'adulte qui joue avec l'enfant entre alors dans son monde imaginaire, et non l'inverse.

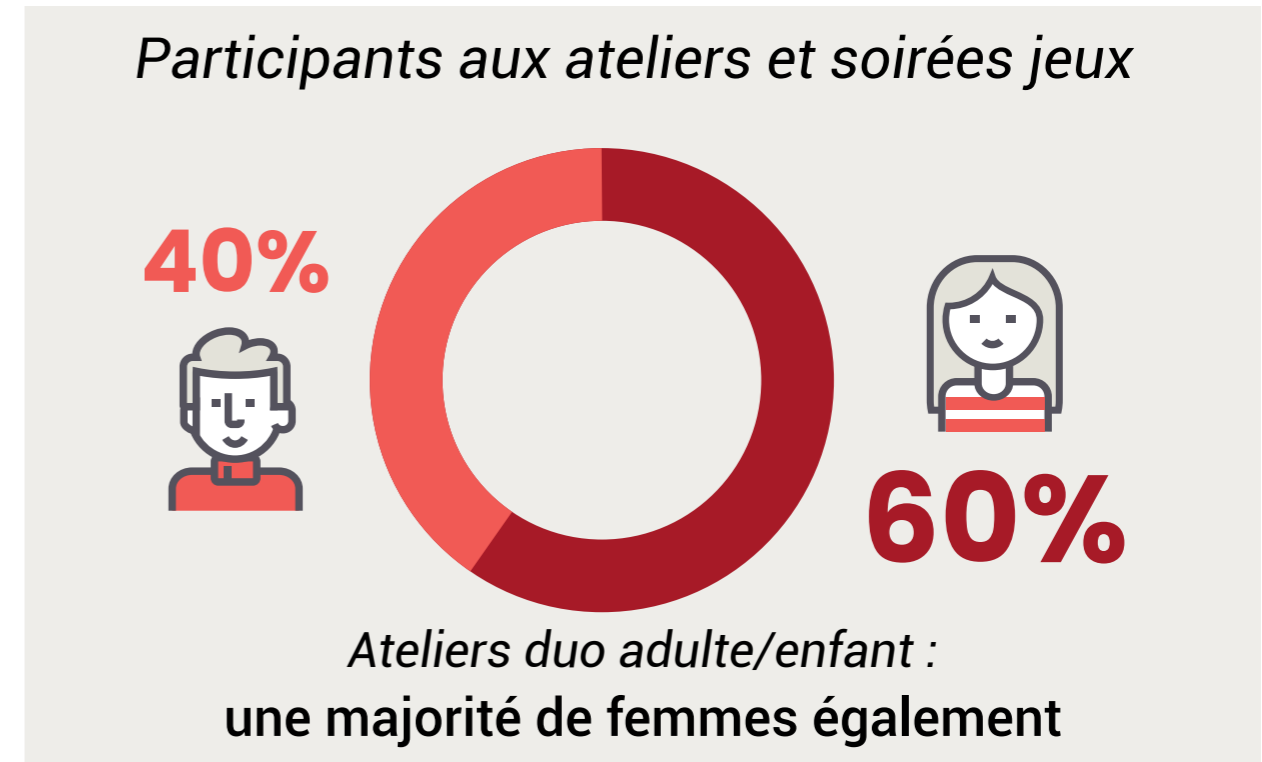
Les ludothécaires de Cholet Agglomération ont alors un rôle primordial, pour aménager les espaces ludiques en évitant les stéréotypes liés notamment au genre et également auprès des familles, pour les accompagner.

Ils ont été sensibilisés, ils sont **garants de l'égalité dans les pratiques de jeux** et s'assurent que chaque enfant puisse trouver sa place au sein des espaces et soit respecté par les autres.

Pour cela, ils aménagent les espaces ludiques, sans créer de coins " **féminins** " ou " **masculins** ", ce qui est une manière d'amoinrir le poids des normes liées au genre. Ainsi, les espaces de jeux symboliques peuvent être composés par exemple d'une cuisine avec une lingerie et d'un espace poupons. **Garçons comme filles se l'approprient naturellement, car il s'agit d'objets familiers.**



Lorsque des ateliers sont proposés, il n'y a pas de distinction entre ce qui est proposé pour les filles ou pour les garçons, l'objectif principal étant le désir de l'enfant, et de passer un moment agréable.



ET POUR NOS AINÉS ?

"Favoriser le maintien de l'autonomie des seniors, notamment des femmes".

En terme de prévention routière, c'est la toute première fois qu'une action est menée auprès d'une résidence " senior " tant pour des automobilistes que pour des piétons.

Sur les 37 résidents ayant bénéficié de cette intervention, 27 femmes ont pu ainsi bénéficier de conseils, de rappels de la réglementation routière mais aussi exprimer leurs doléances en terme d'aménagement de la voirie au sein du quartier. **Une modification de la signalisation routière a ainsi été réalisée aux abords de la résidence suite aux remarques faites.**

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Les ludothécaires sont présents dans les espaces et peuvent faire de l'accompagnement à la parentalité. Ils expliquent par exemple si une question liée au genre se pose que si un papa peut tenir son enfant dans les bras, un garçon peut également jouer au bébé, sans que cela n'ait d'incidence sur sa future sexualité. Il s'agit alors de **déconstruire certains stéréotypes**.

Si des tensions apparaissent entre parents et/ou accompagnateurs, alors les ludothécaires sont en mesure de les apaiser en se servant des jeux comme supports et d'exemples constatés au quotidien au sein des espaces. Cette connaissance fine des jeux et jouets permet souvent de déconstruire ce qui peut parfois sembler, à tort, comme étant des évidences.



"L'ART AU FÉMININ"

Public : CM1 - CM2 / collège / adultes

Marie-Anne Fragonard, Marcelle Cahn, Vera Molnar...
Qui sont ces artistes exposées au musée ? En s'appuyant sur les parcours de plusieurs créatrices, les élèves découvrent ce que signifie être artiste lorsqu'on est une femme.



LES FEMMES ET LE SPORT

Du sport de haut niveau pour toutes :

Soutien de l'Agglomération pour 14 sportifs (6 femmes âgées de 14 ans à 25 ans et 8 hommes âgés de 16 ans à 61 ans) de haut niveau et 6 clubs de haut niveau (Le stade Olympique Choletais, Cholet Basket, l'Union Cycliste Cholet 49, La Stella Sport La Romagne, le Badminton Associatif Choletais et le Hockey Club Choletais).

Les femmes, l'art et le sport

LES FEMMES ET L'ART

Visites guidées au Musée d'Art et d'Histoire :

"REGARD SUR LE CORPS"

Public : CM1 - CM2 / collège / adultes

Comment les artistes représentent-ils les corps des hommes et des femmes ? Quelles images donnent-ils à voir et qu'est-ce que cela traduit de notre société ? Cette visite qui s'appuie essentiellement sur des œuvres du 18e siècle permet de questionner des sujets d'actualité.



Tu tires ou tu pointes !

Du 09 au 12 février 2023, s'est déroulé le grand prix féminin de pétanque au parc expositions de la Meilleraie.

Présentation de l'évolution de ce sport qui se féminise de plus en plus via les explications de la double championne d'Europe et quadruple championne de France de pétanque Charlotte Darodes.



Le sport donne des « Elles » ...

L'ASPTT Cholet a organisé son animation annuelle à l'occasion de la Journée Internationale des droits de la Femme le 11 Mars 2023 à la salle de loisirs du Val de Moine. 12 activités gratuites ont été proposées.

<https://lesportdonnedeselles.asptt.com/lstde-club/asptt-cholet/>

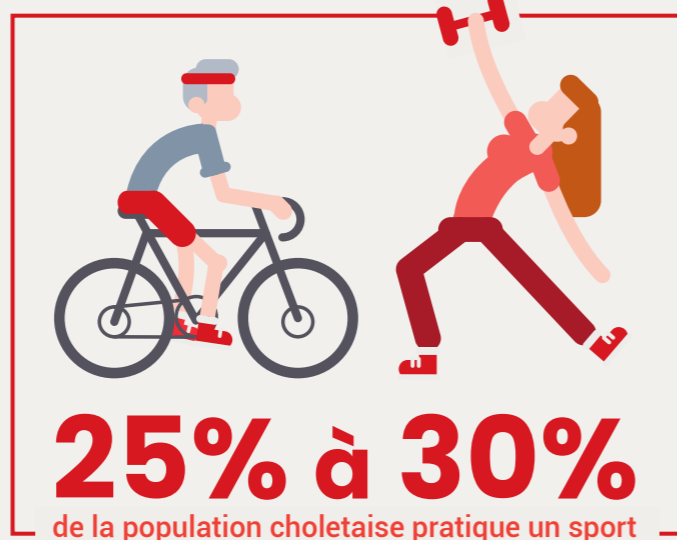


LE SPORT À CHOLET C'EST :

QUELQUES CHIFFRES

70
DISCIPLINES

15000
LICENCIÉS



2014 : **29**,32%
de FEMMES LICENCIÉS

→

2024 : **38**,72%
de FEMMES LICENCIÉS

Le pourcentage sur les 10 ans a fortement augmenté





Conclusion

De **nombreuses actions sont menées** pour réduire les inégalités en mettant tout en œuvre au sein de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération.

Malgré ces actions, il est toujours difficile de recruter des hommes pour des postes dits féminins, et inversement même si **toutes nos offres d'emploi sont ouvertes à tous**.

Le milieu de la petite enfance, des EHPAD est **toujours sous tension à ce sujet**.

De nombreuses réflexions et actions sont en cours pour **améliorer les conditions de travail** et ainsi **faciliter les recrutements et fidéliser les agents**.

Et faut-il rappeler que dans la fonction publique la grille salariale est la même pour les femmes et les hommes ? Il ne peut donc pas y avoir de différence, **à temps de travail équivalent**, pour un même poste entre une femme et un homme.



CHOlet ©
ville et agglomération